

Suivi des avis 2011
Commission Services publics et services aux publics

Président : Pierre-Yves Geoffard
Rapporteurs : Baudouin Seys et Cédric Afsa

1. Le Cnis a pris connaissance avec intérêt des dispositifs statistiques disponibles pour apprécier les dépenses de soins. Il considère que seule la connaissance de **l'articulation entre remboursements de l'assurance maladie obligatoire et des assurances complémentaires** permettra de connaître le coût des dépenses de soins réellement supporté par les ménages. Il sera ainsi possible de comprendre les inégalités dans ce domaine.

Le Conseil soutient les efforts entrepris dans ce sens par l'Institut de recherche et de documentation en économie de la santé (Irdes), l'Institut des données de santé, la CNAM-TS et la Drees pour rapprocher les données de l'enquête Santé protection sociale (SPS) de données administratives sur les remboursements. **Il demande à être tenu informé régulièrement de l'avancée de ces travaux.**

| | | |
|---|--|--|
| Description de l'opération | Information du Conseil sur l'articulation entre remboursements de l'assurance maladie obligatoire et des assurances complémentaires | |
| Service(s) responsables du suivi | IRDES | |
| Réalisée, en cours, ou non ? | En cours |  |
| | Appariement des données 2010 en cours, dans le cadre du projet MONACO, réalisé par l'IRDES sous l'égide de l'IDS. Cet appariement est un test de faisabilité. La cible est environ 2000 observations individuelles (appariement remboursement AMO-remboursement AMC – enquête SPS) | |
| Date de collecte : Date prévue de diffusion des premiers résultats | Le bilan du test de faisabilité de l'appariement sur les données 2010 sera fait au 2 ^{ème} semestre 2012. En cas de succès, ce projet a vocation à être poursuivi par un appariement des données 2012, à une plus large échelle. | |

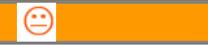
2. Le Conseil encourage l'IDS (Institut du Développement Social) à poursuivre ses efforts pour faciliter l'accès et la mise en commun des données agrégées et individuelles **des dépenses de soins** à des fins d'établissement de statistiques et de recherche dans le respect des principes de confidentialité. Il attire l'attention des principaux acteurs sur la nécessité de disposer des moyens suffisants pour réaliser ces travaux.

| | |
|---|---|
| Description de l'opération | Faciliter l'accès et la mise en commun des données agrégées et individuelles des dépenses de soins |
| Service(s) responsables du suivi | |
| Réalisée, en cours, ou non ? | |
| Si non pourquoi ? | |
| Date de collecte : Date prévue de diffusion des premiers résultats | |

3. Le Conseil encourage le développement de travaux sur les **trajectoires des patients** en mobilisant l'information disponible dans le « Programme de médicalisation des dépenses de soins » (PMSI) articulée aux données de la Cnamts. Il incite les producteurs de ces bases à favoriser la qualité de ces appariements. Il souhaite que l'étude des trajectoires des patients intègre à la fois les séjours hospitaliers, les traitements ambulatoires et le secteur médico-social.

| | | |
|--|--|---|
| Description de l'opération | Travaux sur les trajectoires des patients | |
| Service(s) responsables du suivi | DREES (bureaux Établissements de santé, État de santé de la population notamment en 2012) en concertation et avec l'appui des producteurs des recueils dont l'ATIH et la CNAM-TS | |
| Réalisée, en cours, ou non ? | En cours |  |
| | <p>L'étude des trajectoires de patients figure bien au programme de travail de la DREES. Il s'agit toutefois de travaux lourds et techniques impliquant le chaînage de différents recueils et un repérage de soins homogènes pour définir des trajectoires. Ils s'étaleront donc sur plusieurs années et feront l'objet d'échanges méthodologiques avec les partenaires concernés (ATIH, InVS...).</p> <p>En 2012 seront étudiées les trajectoires des patients au sein du secteur hospitalier (ré hospitalisations, mutations entre hôpitaux de court-séjour, moyen séjour et hospitalisation à domicile) et notamment les trajectoires des patients ayant bénéficié de soins palliatifs dans le cadre de la contribution de la DREES au rapport annuel de l'Observatoire de la fin de vie. Les années suivantes seront analysées les trajectoires ville-hôpital et sanitaire/médico-social.</p> <p>Par ailleurs dans le cadre du projet AMPHI (construction d'indicateurs de mortalité post-hospitalière à partir des données appariées SNIIRAM- certificats de décès) la trajectoire des patients décédés après une hospitalisation sera étudiée, en ciblant notamment sur la prise en charge de certaines maladies ou sur des interventions chirurgicales.</p> | |
| Date de collecte : Date prévue des premiers résultats | Premiers résultats fin 2012 | |

4. Le Cnis souhaite que les travaux sur les **inégalités géographiques d'accès aux soins** soient développés. Il demande que soit étudié en particulier le recours aux soins et la pratique professionnelle en fonction de la densité géographique des professionnels de santé.

| | | |
|--|---|---|
| Description de l'opération | Inégalités géographiques d'accès aux soins | |
| Service(s) responsables du suivi | DREES (Bureau des Professions de Santé en partenariat avec le Bureau des Établissements de Santé et le Bureau des comptes et prévision d'ensemble) | |
| Réalisée, en cours, ou non ? | En cours |  |
| | <p>Certains travaux ont déjà été réalisés, d'autres en cours de réalisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Localisation des professionnels de santé libéraux (publié dans les Comptes de la santé 2010) - Investissement avec l'Insee sur l'accès aux soins : étude des temps théoriques et effectifs d'accès aux soins de ville et d'hôpital ; adéquation offre/demande sur un territoire. Cet investissement est en cours. <p>Répartition géographique des médecins selon leur taux d'accès au secteur 2 et leur taux de dépassement. Impact de la densité des médecins sur les dépassements. Des premiers résultats ont été publiés (Comptes de la santé 2011)</p> | |
| Date de collecte : Date prévue des premiers résultats | Premiers résultats 1 ^{er} semestre 2012 | |

Le Conseil souhaite que l'information relative aux **coûts des établissements hospitaliers publics et privés** soit développée. Pour cela il insiste pour que soit accélérée la diffusion d'information individuelle relative à la comptabilité analytique et que soit développée l'information sur les prix facturés par séjour.

| | | |
|---|--|---|
| Description de l'opération | Développer l'information relative aux coûts des établissements hospitaliers publics et privés | |
| Service(s) responsables du suivi | ATIH | |
| Réalisée ? | En cours |  |
| Date de collecte : Date prévue de diffusion des premiers résultats | Les résultats de l'Etude Nationale des Coûts (ENC) sont disponibles sur le site internet de l'ATIH jusqu'à l'année 2009. Les résultats disponibles (coût estimé par catégorie de séjour) le sont à un niveau agrégé (moyenne des coûts pour les établissements de l'échantillon). Les données individuelles anonymisées de l'ENC 2007 ont été mobilisées pour des travaux de recherche sur le coût des séjours inadéquats menés par le ministère de la santé, pilotés par la DGOS et associant la DREES et l'ATIH. | |

5. Le Conseil redit l'importance qu'il accorde à la **constitution d'un système d'information permettant de suivre les parcours scolaires des élèves et étudiants**. Il encourage la poursuite d'enquêtes par panel pour collecter des informations sur le jeune et sa famille qui sont absentes des bases de données administratives alors qu'elles peuvent jouer un rôle déterminant pour le déroulement de la scolarité. Il prend note que seule la mobilisation à des fins statistiques de données administratives permettra de suivre régulièrement des « cohortes » d'élèves ou d'étudiants pour étudier des populations particulières ou produire des indicateurs de parcours à un niveau géographique infranational.

| | | |
|--|---|---|
| Description de l'opération | Constitution d'un système d'information permettant de suivre les parcours scolaires des élèves et étudiants | |
| Service(s) responsables | DEPP | |
| Réalisée, en cours, ou non ? | En cours. |  |
| Date de collecte : Date prévue des premiers résultats | Opération en cours. Un nouveau panel d'élèves entrant en cours préparatoire a été lancé en septembre 2011. Par ailleurs, il est envisagé avec l'aide de l'Insee et du SIES de poursuivre le panel d'élèves entrés en 6 ^{ème} en 2007 par un volet « entrée dans la vie active » (EVA) qui interroge les sortants du système éducatif sur leur devenir. L'enquête auprès des familles pour le panel 2011 est prévue au printemps 2012. Pour la partie EVA du panel 2007, les premières interrogations sont programmées en mars 2013. | |

6. Le Conseil est conscient de la **nécessité de disposer d'un identifiant national élève pour réaliser des études longitudinales** et soutient en conséquence les actions menées en ce sens sous la coordination de la DEPP. Il demande que toutes les mesures soient prises pour **garantir la confidentialité des données individuelles, notamment par le cryptage des identifiants**. Ce cryptage protégera les individus tout en permettant des recherches ciblées. Il demande que cet identifiant ne soit pas conservé plus de cinq ans après la sortie du jeune du système scolaire. Il rappelle que des formalités doivent être réalisées auprès de la Cnil avant tout appariement de fichiers administratifs.

Compte tenu de l'importance de ce projet, le Cnis souhaite être informé chaque année de son avancement.

| | | |
|---|---|---|
| Description de l'opération | RNIE (répertoire national des identifiants élèves et étudiants) | |
| Service(s) responsables du suivi | DEPP | |
| Réalisée, en cours, ou non ? | En cours. |  |
| | Une déclaration normale relative au traitement RNIE est examinée par la CNIL. Parallèlement, des travaux sur la sécurisation des données et le respect de leur confidentialité (par exemple par des procédures de hachage) sont en cours. | |
| Echéance | La date de mise en oeuvre du traitement va dépendre du scénario qui sera retenu après les études d'impact, menées en 2012 en cas d'avis favorable de la CNIL. | |

7. Le Conseil confirme l'importance de disposer d'information sur la **mesure des résultats du système éducatif**. Il soutient la consolidation d'un dispositif d'enquêtes visant à appréhender les transitions entre les systèmes d'enseignement, scolaire ou supérieur, et la vie active. A ce titre, il suivra tout particulièrement les résultats de l'enquête « génération 2007 » et demande que le dispositif de mesure de l'insertion professionnelle des diplômés de l'université remplisse tous les critères de qualité statistique, notamment dans le respect du secret statistique, le protocole d'enquête et la diffusion des résultats.

Il rappelle que la diffusion statistique des résultats doit être distinguée de la communication politique conformément au code de bonnes pratiques de la statistique européenne.

| | | |
|---|--|---|
| Description de l'opération | Respect de tous les critères de qualité statistique par le dispositif de mesure de l'insertion professionnelle des diplômés de l'université | |
| Service(s) responsables du suivi | Sies | |
| Réalisée, en cours, ou non ? | En cours |  |
| | Le processus de labellisation de l'enquête sur l'insertion professionnelle des diplômés de l'université est en cours. Des précisions ont été apportées à la commission services publics de juin 2011 quant au respect des critères de qualité statistique de cette enquête Cette dernière a été déclarée opportune par cette commission. Elle sera examinée par le comité du label en avril 2012 sur ses aspects méthodologiques. | |
| Date de collecte : Date prévue de diffusion des premiers résultats | Les résultats de la deuxième enquête sur l'insertion professionnelle ont été publiés le 3 novembre 2011 : http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/pid24624/taux-d-insertion-professionnelle-des-diplomes-de-l-universite.html Cette publication a été conçue en tenant compte des recommandations de la commission. Les indicateurs de précision et de contexte ont été améliorés pour que l'information diffusée permette à l'utilisateur de se forger une opinion. Les tris et taux moyens ont été abandonnés. Ils reflétaient avant tout la structuration de l'offre de formation de l'université, et non pas la performance. | |

8. Le Conseil a pris connaissance de **l'état d'avancement du projet d'étude longitudinale française depuis l'enfance (Elfe)** qui doit permettre de mieux comprendre comment les parcours familiaux, sociaux, scolaires, sanitaires, le contexte environnemental affectent le devenir des enfants. Il a noté que les enquêtes nationales en maternité et à 6-8 semaines auront lieu sur l'année 2011.

Il prend bonne note des modalités novatrices adoptées pour garantir la confidentialité des données. Il rappelle le besoin d'être informé régulièrement sur les travaux des différentes instances et sur les conditions de fonctionnement de l'instance *ad hoc* chargée de statuer sur les demandes d'accès aux données à des fins d'études et de recherches.

| | |
|---|--|
| Description de l'opération | Information sur l'avancement du projet Elfe |
| Service(s) responsables du suivi | Ined |
| Réalisée, en cours, ou non ? | En cours  |
| Date de collecte : Date prévue de diffusion des premiers résultats | Les premières valorisations des données de Elfe interviendront en 2013, avec les données collectées aux 2 mois des enfants, jusqu'au printemps 2012. Une information au grand public, régulièrement actualisée, est disponible sur le site internet http://www.elfe-france.fr Un point d'avancement sera fait devant le Cnis en 2013 |